

Liste des délibérations examinées lors de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 3 JUIN 2025

Délibération N° 19/2025 : Remplacement des véhicules de la commune

Le véhicule du modèle « Kangoo » de la Commune nécessite des travaux chiffrés à 4168,12 € TTC, comprenant notamment le remplacement de la pompe à injection, pour valider le contrôle technique cette année. Le véhicule du modèle « Trafic » est également un véhicule vieillissant. Il est par conséquent proposé de vendre le Kangoo et le Trafic ainsi que de les remplacer par un véhicule plus récent et polyvalent qui répondent aux besoins de la commune.

Un véhicule répondant à ces critères a pu être trouvé. Il s'agit d'un véhicule de la marque TOYOTA, du modèle Hilux, de 2004, diesel, avec 171200 kms. Le prix a été négocié à 15000 euros. Le vendeur, Monsieur Henri LECOEUVRE, est un particulier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'acquisition du véhicule Hilux susmentionné au prix de 15 000 € ;
- **Approuve** la vente des véhicules Kangoo et Trafic ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette acquisition ;
- **Dit** que les crédits sont prévus au budget.

Délibération N° 20/2025 : Raccordement assainissement de la mairie et réaménagement du parc

Dans le cadre des raccordements au réseau d'assainissement collectif des bâtiments communaux, celui de la mairie soulève la question de conserver ou de supprimer les pompes de relevage de l'installation existante. Le dernier cas permettrait des économies de fonctionnement et de remplacements ultérieurs, mais nécessite des travaux plus onéreux (10 327.60€ HT contre 3 262.60€ HT). Dans le cadre de ces travaux, il convient également de relier les sanitaires publics (2 622.60€ HT). Se pose également la question de réaménager l'ancien jardin du Mont-Grêle alors que le mur se soutènement en pierres se désagrège (3 030€ HT). Ces travaux ont été chiffrés par l'entreprise MCTP Offredi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation des travaux susmentionnés et les devis associés ;
- Programme le raccordement des sanitaires publics et le réaménagement du parc en 2025 pour un montant total de 5 652,60 € HT ;
- Programme le raccordement de la mairie en 2026 avec l'option comportant la suppression des pompes de relevage pour un montant total de 10 327,60 € HT.

Délibération N° 21/2025 : Suppression d'emplois et mise à jour du tableau des emplois

Compte tenu des différents changements opérés dans les services communaux (fermeture de l'école du Gué-des-Planches, modifications de postes, évolution de carrière), il convient de supprimer les emplois qui sont au nombre de cinq et qui ne répondent plus aux besoins de la Commune :

- Emploi de grade Adjoint technique territorial, créé le 12 décembre 2017 ;
- Emploi de grade Adjoint technique territorial, créé le 07 août 1987 ;
- Emploi de grade Adjoint d'animation, créé le 02 septembre 2014 ;
- Emploi de grade Adjoint d'animation principal 2^e classe, créé le 21 juin 2024 ;
- Emploi de grade ATSEM 2^e classe, créé le 03 novembre 1995.

Ce projet de délibération a été soumis pour avis au CST le 18 mars 2025.

Le tableau des emplois est ainsi mis à jour et annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la suppression des cinq postes et la mise à jour du tableau des emplois ci-joint qui en résulte.